DELIBERATION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DES COMMUNES DU CENTRE-OUEST

Séance du 30/05/2019 2ème convocation

Extrait n°29

Nombre

De conseillers en exercice : 38

De Présents: 15 De Votants: 16



Le quorum n'ayant pas été atteint le samedi 25 mai 2019, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances le jeudi 30 mai 2019, sous la présidence de M ANTOYISSA Zainoudine. Réuni en 2ème lecture, il a pu valablement délibéré sans condition de quorum.

Date de la convocation : le 25 mai 2019

Présents:

ANTOYISSA Zainoudine, IBRAHIM SAID Maanrifa, AHMED-COMBO Ali, ATTOUMANI Harouna, HAMADA Dhalane Patrick, MADI Said, MADI ASSANI Binti, ABDALLAH Said, HAROUNA Zaidani, SAID Moinécha, YOUSSOUFFOU Soulaimana, ABDOU Mikidadi, , Anchya BAMANA, HAMIDOU Mohamed Ali, MIKIDADI Madihali.

Absents:

ALI-MALLOU Assani, MAHAMOUDOU Laouia, KAMARDINE Mansour, MAHADI Salima, AHMED Fatima, DOUKAINI Kamaria Ben, SAINDOU Dhoirifia, CHANFI Dahabia, HOULAME ép Ahmed Aida, MASSIALA Sadanati, ABDOU COLO Nassuhati, MVOULANA Chakila Ali Laila, ALI Fatima, ABDOU-MADI Sandati, ATTOUMANI Issoufi, MAHAMOUD Hadhurina, MATTOIR Abdullah, MROIVILI Amina Moilim, SAID Mohamed Barrabé, BACAR Inchati Soilihi, HAIDAR Mohamed El Amine, MROIVILI Mohamed Moindjié

Représentés:

ANTOINE Ibrahim Salam, ayant donné pouvoir à Monsieur IBRAHIMA SAID Maanrifa,

A été nommé(e) secrétaire de séance : Madi Said

OBJET: Demande de subvention FSIL et FNADT au titre de 2019

Par courriel en date du 2 mai 2019, le Secrétaire Général de la préfecture de Mayotte, suite à sa rencontre du 5 mars 2019 avec le Président de la 3CO, informe qu'après instruction par les services de l'Etat et étude attentive des projets de la 3CO, les projets prioritaires du territoire pour lesquels un financement public est nécessaire dès 2019, sont les suivants:

Dossier	Source des financements	Coût opération	Subvention susceptible d'être accordée
Marché de proximité de M'Tsangamouji	FSIL	900 000€	350 000€
Création de jardins publics / pépinières	FNADT	50 000€	40 000€

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la l'une de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'un papin de la conseil c

DECIDE

De demander à l'Etat les subventions suivantes :

REÇU LE 0 4 JUIN 2019

- > 350 000 € au titre du FSIL 2019 pour le marché de proximité de Mtsangamouji
- > et 40 000 € au titre du FNADT 2019 pour la création de jardin public/pépinières.
- De financer le reste du coût d'objectif de ces deux projets sur les fonds propres de la 3CO.
- D'autoriser le président à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, tous les membres du conseil présents ont signé sur le registre.

Fait à Tsingoni, le 30 mai 2019

Le président de la 3CO Zainoudine ANTOYISSA





